



TOURNOI HANDICAP sur une journée : DIMANCHE 27 AVRIL 2014



Type : TRIPLETTE MIXTE HANDICAP 70

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du **Bowling L'UNIV'HER**. Ouvert aux joueuses et joueurs en règle avec la FFBSQ, il est réservé aux 8 premières triplettes inscrites.

Le handicap par joueur est calculé en fonction des règles en vigueur, au taux de 70% et limité à 70 par joueur.

Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables pendant toute la compétition.

Le remplacement d'un joueur est autorisé. Le quatrième joueur devra être inscrit dans la composition de l'équipe avant le début de la compétition.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Chaque équipe rencontre l'ensemble des autres équipes sur un match suivant le système PETERSEN.

Bonification par match gagné : 90 quilles

Bonification en cas d'égalité : 45 quilles

Pas de bonification en cas de défaite.

CLASSEMENT :

Le classement se fera à l'issue des 7 matches au total de quilles, augmenté des bonifications obtenues.

En cas d'égalité, l'équipe ayant le plus petit handicap sera la mieux classée. En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant réalisé la meilleure dernière ligne, handicap compris, hors bonification (art 23.2 du Règlement Sportif) sera la mieux classée.

ENGAGEMENTS :

Le montant des engagements est fixé à 140,00 € par équipe. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1er Mars 2014. Les chèques devront être libellés à l'ordre de HER BOWLING CLUB et devront parvenir au Bowling L'UNIV'HER, 42, rue de la prée aux ducs 85330 NOIRMOUTIER EN L'ÎLE, dans les 8 jours suivant la réservation par téléphone.

Seules les équipes ayant envoyées leur règlement seront confirmées dans cette compétition.

Les bulletins d'engagements devront comporter le nom exact de l'équipe, le nom des joueurs, si possible dans l'ordre de jeu et le numéro de licence.

Contacts : PIRAULT Anthony : 06 24 77 00 16

Organisateur bow839@ffbsq.org

LEVRAT Philippe : 02 51 54 03 20 ou 06 98 94 30 50



HORAIRES : Début de la compétition : 9h00

RECOMPENSES : Lots aux 3 premières équipes.

REMISE DES PRIX :

La remise des prix aura lieu dimanche après la fin de la compétition, **en tenue de jeu.**

BILAN FINANCIER

| RECETTES | | DEPENSES | |
|------------------|------------|----------------------------|------------|
| Engagements : | 1 120,00 € | Lignage : (168*3.16€) | 530,88 € |
| Sponsors : | 60,00 € | Homologation : (168*0.12€) | 20,16 € |
| | | Arbitrage : | 42,00 € |
| | | Récompenses : | 360,00 € |
| | | Organisation : | 226,96 € |
| Total Recettes : | 1 180,00 € | Total Dépenses : | 1 180,00 € |

REPARTITION DES RECOMPENSES (Valeur des lots) :

Equipe 1^{ère} : 140,00 € + Coupe

Equipe 2^{nde} : 100.00 € + Coupe

Equipe 3^{ème} : 60,00 € + Coupe